COMMUNIQUÉ
Paris, le 06/11/2026

DRAME DANS L'AIN : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE À POURSUIVRE LES EFFORTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Ce vendredi 6 novembre 2026, un grave accident impliquant un car de transport interurbain s'est produit sur la départementale D22, dans le secteur de Lent, au sud de Bourg-en-Bresse (Ain). Le véhicule a quitté la chaussée avant de percuter un arbre dans un fossé. Le bilan provisoire fait état de deux morts, un jeune homme de 18 ans et une enfant de 7 ans, ainsi que de 16 blessés, dont trois dans un état grave. Au total, 49 personnes, enfants et adultes, se trouvaient à bord du car..

L'association « 40 millions d'automobilistes » adresse ses plus sincères condoléances aux familles des deux victimes et tient à témoigner tout son soutien aux blessés et à leurs proches dans cette terrible épreuve.

Selon les premières déclarations du ministre des Transports, Philippe Tabarot, les premiers résultats des dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants pratiqués sur le conducteur seraient négatifs. Le véhicule ne présenterait par ailleurs aucune défaillance technique apparente. Les circonstances exactes de cet accident devront désormais être établies par l'enquête.

« C'est un drame terrible. Nos pensées vont avant tout aux victimes et à leurs familles. Rien ne pourra effacer cette douleur. », déclare Philippe NOZIÈRE, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

Sécurité des transports scolaires : il faut aller plus loin

La sécurité dans les transports collectifs, et particulièrement dans le transport scolaire, doit rester une priorité absolue. L'accident de Châteaudun survenu en janvier 2025 qui avait coûté la vie à Joana, 15 ans, après qu'un chauffeur de car scolaire avait été contrôlé positif aux stupéfiants, avait conduit le gouvernement à présenter le Plan Joana, le 30 avril 2025.

Ce plan avait notamment prévu le renforcement des dépistages d'alcool et de stupéfiants, l'installation progressive d'éthylotests antidémarrage dans les cars scolaires, ainsi que l'intensification des contrôles auprès des transporteurs.

À la suite du drame survenu aujourd'hui, le ministre des Transports, Philippe Tabarot, a également déclaré : « Il y a des nouvelles technologies qui vont nous permettre encore de sécuriser un petit peu plus. Je pense à la question des bris de glace, je pense à la question des stupotests que nous installerons pour l'année prochaine. ».

« L'annonce du ministre va dans le bon sens et nous la soutenons pleinement. Il faut maintenant concrétiser cet engagement. La sécurité des enfants et de tous les passagers transportés chaque jour doit être une exigence absolue. Nous ne devons plus attendre qu'un drame survienne pour faire progresser la prévention. », conclut Pierre CHASSERAY, Délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».